

## 2.2 Inégalités face au chômage

Toutes les catégories sociales ne présentent pas le même risque de chômage. En 2022, le **taux de chômage** est de 6,5 % pour les **actifs** ayant déjà travaillé ► **figure 1**. Il est plus faible pour les agriculteurs exploitants (0,6 %), pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3,2 %), les cadres (3,4 %) et les professions intermédiaires (4,6 %). En revanche, il est plus élevé pour les employés (8,8 %) et les ouvriers (10,6 %), en particulier lorsqu'ils sont peu qualifiés (11,3 % pour les employés peu qualifiés et 15,3 % pour les ouvriers peu qualifiés). Des différences existent aussi selon le niveau de diplôme : en 2022, le taux de chômage atteint 13,2 % pour les actifs ayant au plus le brevet des collèges, contre 4,7 % pour les diplômés du supérieur.

La crise économique de 2008-2009 s'est traduite par une hausse du chômage pour toutes les catégories socioprofessionnelles ► **figure 2**. En recul en moyenne à partir de 2015, le chômage a baissé d'abord pour les cadres (en 2015), les professions intermédiaires (en 2016), puis les ouvriers et les employés (en 2017). Après un recul en trompe-l'œil en 2020, et une légère diminution en 2021, le chômage a nettement baissé en 2022. Entre 2019 et 2022, le taux de chômage a nettement reculé pour les ouvriers (-1,8 point), alors qu'il a reculé plus modérément pour les autres catégories socioprofessionnelles.

En 2022, parmi l'ensemble des **chômeurs**, 11,9 % n'ont jamais travaillé, 47,0 % sont arrivés au

terme d'un emploi à durée limitée, 9,7 % ont été licenciés, dont 4,0 % pour motif économique ; enfin, 8,6 % sont au chômage à la suite d'une rupture conventionnelle et 6,2 % du fait d'une démission ► **figure 3**. La part importante des fins d'emploi à durée limitée dans les entrées dans le chômage est le fait des allers-retours fréquents entre ces emplois, notamment lorsqu'ils sont de courte durée, et le chômage.

Un nombre important de jeunes chômeurs n'ont jamais travaillé : en 2022, 31,1 % des chômeurs de moins de 25 ans n'ont jamais travaillé, contre 6,6 % des 25-49 ans et 2,2 % des 50 ans ou plus. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, les 15-24 ans sont plus souvent au chômage au terme d'un emploi à durée limitée (70,2 %, contre 42,6 % des 50 ans ou plus) ou ont basculé à la suite d'une fin de période d'essai (4,5 % contre 2,8 %). Les jeunes chômeurs ayant déjà travaillé ont également plus souvent démissionné de leur emploi (8,8 % contre 4,2 %). Les autres circonstances de perte d'emploi sont en revanche d'autant plus fréquentes que l'âge augmente. En particulier, 18,5 % des chômeurs de 50 ans ou plus ayant déjà travaillé ont été licenciés, contre 2,7 % de ceux de moins de 25 ans. Dans le cas des seniors, il s'agit plus souvent de licenciements économiques. Quand ils ont travaillé, les hommes sont un peu plus souvent que les femmes au chômage à la suite d'un licenciement économique ; les femmes le sont davantage à la suite d'une démission. ●

### ► Avertissement

En 2023, la rétopolation des séries de taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle a été revue, conduisant à de légers écarts par rapport aux séries publiées dans l'édition précédente de cet ouvrage. Voir aussi *Sources*.

### ► Définitions

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Les **actifs** sont les personnes en emploi ou au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT).

Un **chômeur** (au sens du BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi durant une semaine donnée, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir, a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

### ► Pour en savoir plus

- « Activité, emploi et chômage en 2022 et en séries longues », *Insee Résultats*, juin 2023.
- « Une photographie du marché du travail en 2022 », *Insee Première* n° 1941, mars 2023.

## ► 1. Nombre de chômeurs et taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme en 2022

	Nombre de chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (en %)		
		Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>				
Agriculteurs exploitants	3	0,5	0,6	<b>0,6</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	64	3,5	3,1	<b>3,2</b>
Cadres	214	3,4	3,3	<b>3,4</b>
Professions intermédiaires	335	4,4	4,8	<b>4,6</b>
Employés	707	8,3	10,2	<b>8,8</b>
Employés qualifiés	306	6,6	7,4	<b>6,8</b>
Employés peu qualifiés	401	10,5	13,6	<b>11,3</b>
Ouvriers	637	11,6	10,3	<b>10,6</b>
Ouvriers qualifiés	317	8,0	8,1	<b>8,1</b>
Ouvriers peu qualifiés	320	14,3	15,8	<b>15,3</b>
<b>Ensemble des actifs ayant déjà travaillé</b>	<b>1 968</b>	<b>6,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>
<b>Diplôme</b>				
Bac+2 ou plus	643	4,7	4,8	<b>4,7</b>
Baccalauréat	570	9,0	8,4	<b>8,7</b>
CAP, BEP ou équivalent	479	8,1	7,4	<b>7,7</b>
Aucun diplôme, brevet des collèges	534	12,8	13,6	<b>13,2</b>
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>2 234</b>	<b>7,1</b>	<b>7,5</b>	<b>7,3</b>

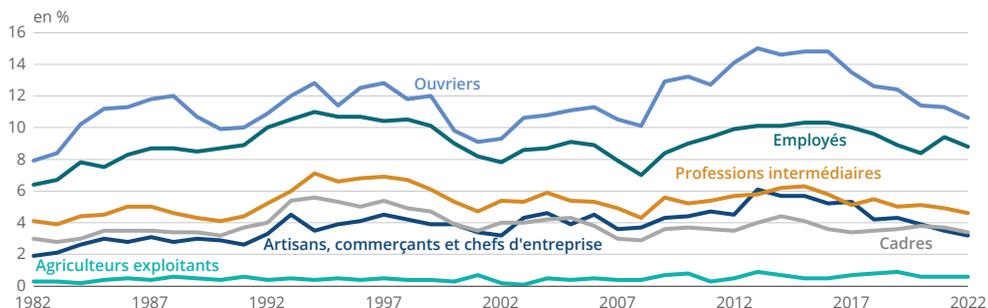
**Note :** la catégorie socioprofessionnelle des chômeurs est celle de leur dernier emploi. Dans de rares cas, la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme ne sont pas renseignés.

**Lecture :** en 2022, on compte 2 234 000 chômeurs ; le taux de chômage est de 7,3 %.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.

**Source :** Insee, enquête Emploi 2022.

## ► 2. Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2022



**Lecture :** en 2022, le taux de chômage des ouvriers est de 10,6 %.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.

**Source :** Insee, enquête Emploi 2022, séries longues sur le marché du travail.

## ► 3. Situation précédant l'entrée au chômage et conditions d'arrêt du dernier emploi, en 2022

	Ensemble		Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
<b>Chômeurs ayant déjà travaillé</b>	<b>88,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Fin d'emploi à durée limitée	47,0	53,4	51,9	54,7	70,2	52,1	42,6
Fin de période d'essai	3,0	3,4	3,0	3,8	4,5	3,3	2,8
Licenciement économique	4,0	4,6	3,2	5,9	0,6	4,3	8,6
Autre licenciement	5,6	6,4	6,2	6,5	2,1	6,3	9,9
Rupture de contrat pour maladie ou invalidité	2,8	3,2	3,5	2,9	1,2	2,9	5,4
Rupture conventionnelle de contrat de travail	8,6	9,8	10,6	9,0	3,4	10,9	12,3
Démision	6,2	7,0	8,3	5,9	8,8	7,7	4,2
Cessation d'activité	1,7	1,9	1,5	2,3	0,7	1,8	3,2
Préretraite	0,4	0,4	0,4	0,5	0,0	0,1	1,5
Faillite	0,5	0,5	0,4	0,7	0,1	0,7	0,6
Autre situation	8,3	9,4	11,2	7,7	8,6	9,9	8,8
<b>Chômeurs n'ayant jamais travaillé</b>	<b>11,9</b>	<b>///</b>	<b>11,7</b>	<b>12,1</b>	<b>31,1</b>	<b>6,6</b>	<b>2,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

**Lecture :** en 2022, 47,0 % de l'ensemble des chômeurs et 53,4 % des chômeurs ayant déjà travaillé sont au chômage à la suite d'une fin d'emploi à durée limitée, 12,1 % des hommes au chômage n'ont jamais travaillé ; parmi ceux qui ont déjà travaillé, 54,7 % sont au chômage à la suite de la fin d'un emploi à durée limitée.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, au chômage.

**Source :** Insee, enquête Emploi 2022.